

Près de 62 000 hectares de forêts partis en fumée

UN DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7070 – SAMEDI 21 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

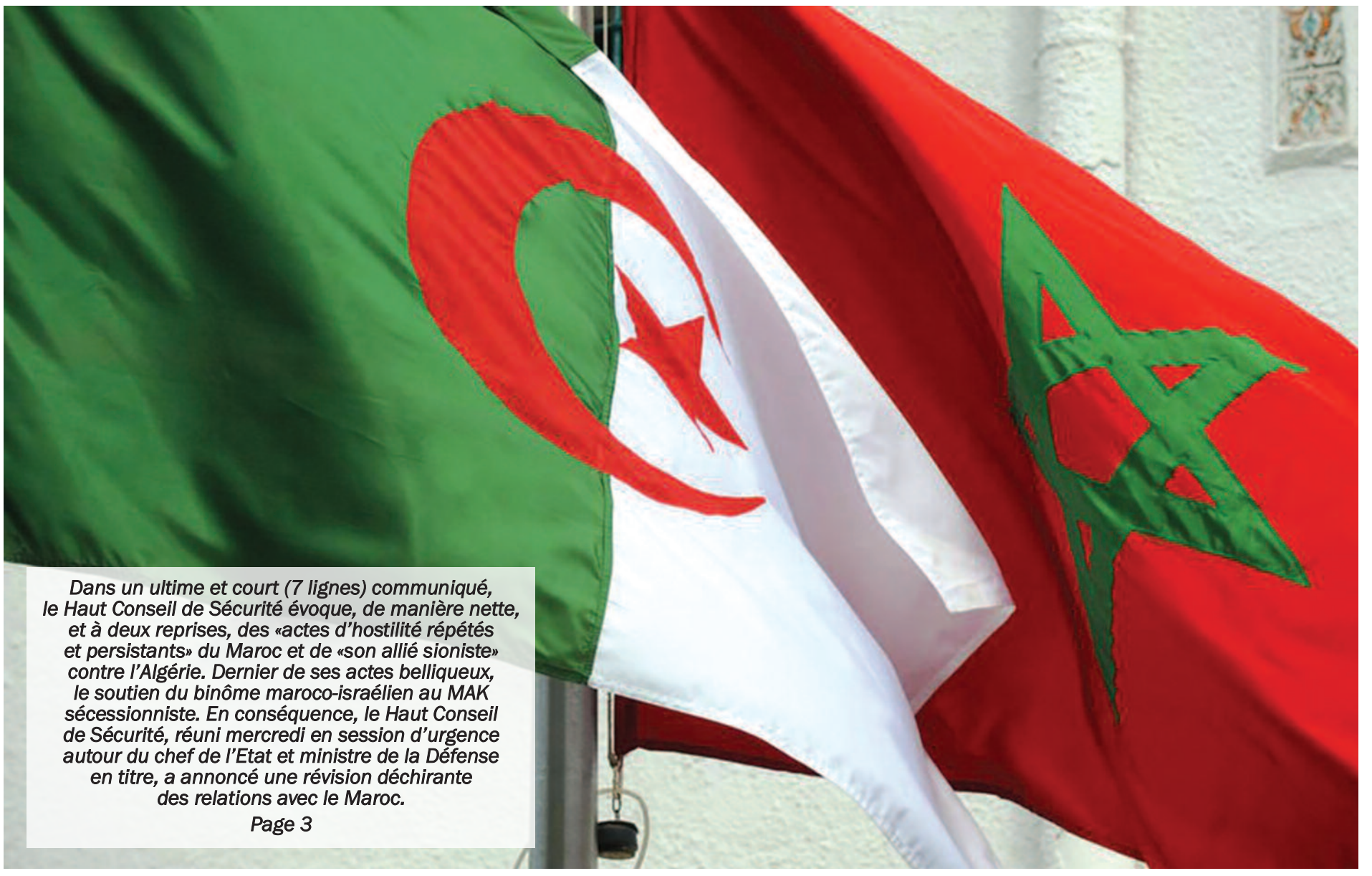
Selon un bilan du MDN

473 HARRAGA INTERCEPTÉS EN SIX JOURS

Page 5

EXACERBATIONS DES RELATIONS ALGÉRO-MAROCAINES

L'INÉVITABLE RUPTURE ?



Dans un ultime et court (7 lignes) communiqué, le Haut Conseil de Sécurité évoque, de manière nette, et à deux reprises, des «actes d'hostilité répétés et persistants» du Maroc et de «son allié sioniste» contre l'Algérie. Dernier de ses actes belliqueux, le soutien du binôme maroco-israélien au MAK sécessionniste. En conséquence, le Haut Conseil de Sécurité, réuni mercredi en session d'urgence autour du chef de l'Etat et ministre de la Défense en titre, a annoncé une révision déchirante des relations avec le Maroc.

Page 3

CHANEGRIHA AUX ÉLÉMENTS DE L'ANP

Détermination à déjouer un vaste complot

Page 3

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

DÉBUT DES COURS LE 3 OCTOBRE

Page 5

RESTRICTIONS DE VOYAGE IMPOSÉES PAR LA COVID-19

L'ALGÉRIE SUR LA LISTE ROUGE DE LA FRANCE

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

PRODUCTION RECORD DE 10 MILLIONS DE QUINTAUX DE POMME DE TERRE À EL-OUED

Y a-t-il suffisamment d'aires de stockage frigorifiques ?

BIENTÔT, les marchés algériens seront inondés de pomme de terre et le prix de ce tubercule sera accessible à toutes les bourses. En quête d'espace, voire d'aires de stockage frigorifiques, plusieurs agriculteurs d'El-Oued ont visité Annaba en prévision de mettre à l'abri leur prochaine récolte de pomme de terre.
A El-Oued, il existe, selon ces agriculteurs, de grandes capacités de surfaces frigorifiques «mais nous avons peur que cela ne se suffise pas vu les autres produits agricoles en cours de production», ont-ils expliqué, précisant avoir l'habitude de sous-traiter avec les établissements d'Annaba en cas de besoin.
Selon ces agriculteurs, une récolte de plus de 10 millions de quintaux de pomme de terre est attendue à El-Oued. Cette production agricole est qualifiée d'événement agricole en raison de la faible production de pomme de terre sur le territoire national et les prix non stables du tubercule.
Il convient de signaler que la wilaya d'Annaba possède d'importantes capacités de stockage avec plus de 40 grandes chambres froides à travers la plupart des communes, dont certaines ne sont pas exploitées.
La prochaine récolte de pomme de terre, selon le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'El-Oued, Ahmed Achour, concerne une surface de plus de 30 000 hectares, soit environ 30% de la superficie agricole globale de la wilaya, estimée à 100 000 hectares.
Le secteur de l'agriculture, véritable catalyseur de l'économie nationale, reste, à ce jour, tributaire des contraintes financières imposées par les banques nationales aux opérateurs économiques qui ont investi dans plusieurs créneaux agricoles, notamment dans la production de la pomme de terre, connue comme étant un produit fortement périssable. Les méga-chambres frigorifiques de stockage manquent dans plusieurs wilayas à vocation agricole, amenant certains agriculteurs à ne produire qu'en fonction des capacités de stockage existant sur les lieux. Pour rappel, le prix de la pomme de terre avait atteint 150 DA le kilo durant le mois de ramadhan. Perçue comme le plat du pauvre en Algérie, la pomme de terre est considérée comme produit stratégique par les pouvoirs publics.
L'Etat algérien, pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen, importe souvent de la pomme de terre qui est revendue à des prix subventionnés. Il achète aussi, selon les disponibilités de ses magasins de stockage en froid, le surplus de production nationale de pomme de terre. Plusieurs agriculteurs sur le territoire national exportent des produits agricoles algériens. Il y va des agrumes, des pastèques et melons, des fraises, des dattes, des pommes de Batna, des olives et des fleurs… Certains de ces produits sont exportés en Europe et en Afrique. Avec une production de 10 millions de quintaux de pomme de terre à El-Oued, l'exportation de notre tubercule devient ainsi possible.

Nabil Chaoui

PRÈS DE 62 000 HECTARES DE FORÊTS PARTIS EN FUMÉE

Un désastre écologique

Les feux de forêt qui ont touché plusieurs wilayas du nord du pays la semaine passée ont ravagé la faune et la flore, en sus d'énormes pertes humaines et matérielles.



Près de 62 000 hectares de couvert végétal ont été incendiés lors des derniers feux de forêt dont près de 30 000 hectares dans la wilaya de Tizi Ouzou. C'est ce qu'a affirmé Ilhem Kabouya, directrice de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts (DGF), annonçant un plan d'urgence post-incendies.
S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3, la responsable a relevé le caractère inédit de ces feux dévastateurs. «Ce qui s'est passé est inédit et j'espère qu'il n'y aura pas d'épisodes similaires», a signalé Ilhem Kabouya, qui a fait le bilan de ces incendies.
«Nous sommes aujourd'hui à près de 62 000 hectares de superficies incendiées, avec plus de 1 000 foyers déclenchés sur 35 wilayas», a-t-elle indiqué. «Rien que pour la wilaya de Tizi Ouzou, nous sommes à peu près à 30 000 hectares brûlés avec 42 communes touchées», a-t-elle précisé. Selon la directrice de la protection de la faune et de la flore à la DGF, «les espaces forestiers constituent près de 60% de la superficie incendiée».
«C'est une perte indéniable», a-t-elle souligné, affirmant qu'une forêt met énormément de temps à se régénérer. Selon elle, «il faudra attendre au moins vingt ans pour la régénération de ces forêts».
Un plan post-incendies devrait être lancé par la DGF qui a, note-t-elle, commencé le travail par l'évaluation et le recensement des dégâts.
«Nous devons absolument essayer de programmer des actions d'assainissement avant les pluies pour éviter tous les problèmes d'érosion, de lessivage de la matière organique, et stabiliser le sol. Le reboisement viendra par la suite», a indiqué la même responsable.
De nombreuses initiatives ont en effet été initiées par des citoyens qui veulent lancer des opérations de reboisement. Tout en remerciant les entreprises et associations qui souhaitent aider et participer au reboisement, l'invitée de la rédaction de la Chaîne 3 les invite à se rapprocher des Conservations des forêts.
«Nous sommes en train d'identifier les sites concernés, wilaya par wilaya, commune par commune, et les espèces choisies», a-t-elle expliqué, invitant ces acteurs de la société à contacter les Conservations des forêts à partir du mois de septembre.
Selon l'experte, dans le cas d'incendies de forêt, le reboisement ne peut intervenir juste après l'extinction des feux.
«Nous devons attendre et voir comment va se régénérer cette forêt, d'où l'importance du plan d'assainissement qui va tout mettre en œuvre pour permettre à la forêt de se régénérer naturellement. S'il y a plantation, il faut la programmer en 2022 ou 2023, dans les sites où il n'y aura pas eu régénération», a-t-elle expliqué.

Lilia Aït Akli

LA CONSERVATRICE DES FORÊTS DE BLIDA RÉVÈLE :

«La plupart des incendies se sont déclenchés la nuit en terrain très accidenté»

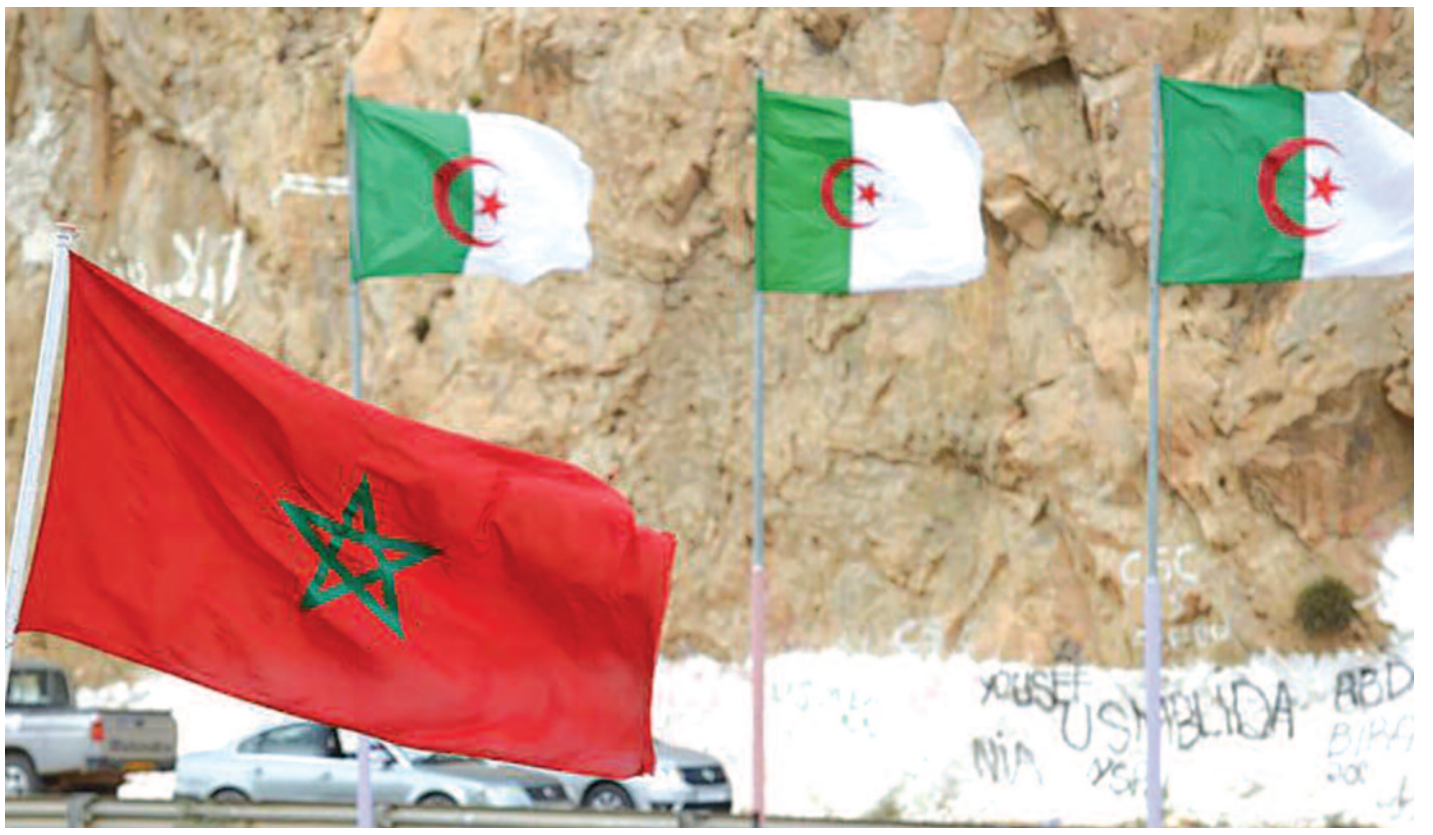
LES INCENDIES qui ont ravagé les forêts de la wilaya de Blida, au cours des dernières semaines, ont causé de lourdes pertes car ils ont détruit des centaines d'hectares de richesses forestières, y compris les cèdres qui caractérisent le parc national de Chréa, une destination touristique très prisée.
C'est dans cette perspective que la conservatrice des forêts de la wilaya de Blida, Dalila Bennani, a expliqué, dans un communiqué de presse, que la plupart des incendies qu'a enregistrés la wilaya au cours des dernières semaines, se sont produits la nuit, c'est-à-dire après le coucher du soleil et à 4 h, ajoutant que la plupart de ces incendies se sont produits sur un terrain accidenté, d'où les difficultés rencontrés par la Protection civile et les agents forestiers lors de leur intervention.
Elle a suggéré qu'un certain nombre d'incendies déclenchés dans la wilaya de Blida étaient volontaire mais que les enquêtes sont toujours en cours.
La Gendarmerie nationale doit en effet déterminer les circonstances de ces incendies et dévoiler les auteurs. Toujours selon le communiqué, la conservatrice des forêts a confirmé que le plan de prévention élaboré par les services forestiers était efficace et a contribué à hauteur de 50% à la non-propagation des incendies après leur déclenchement, et ce grâce à l'intervention rapide des agents forestiers et ceux de la Protection civile.
Les incendies ont été rapidement maîtrisées et aucune propagation n'a été enregistrée. Les 32 incendies qui ont été enregistrés ont causé des pertes dans les forêts, les buissons et les arbres fruitiers.
La superficie totale brûlée a été estimée à 445 hectares depuis juin dernier, dont 60 hectares de forêt, 13% de la superficie brûlée, et 67 hectares de brousse, soit 15%, tandis que la majeure partie des pertes ont été enregistrées dans les buissons, détruisant 306 hectares, soit 68%, en plus de la destruction de 12 hectares d'arbres fruitiers. D'autre part, la directrice a expliqué que les pertes écologiques étaient faibles par rapport à la superficie totale brûlée car 70% des incendies enregistrés étaient des buissons.
Ainsi, le parc national de Chréa n'a pas été significativement affecté par ces incendies.
Dans le même contexte, Mme Bennani a expliqué que la température élevée et la présence de vents ces derniers jours ont contribué à l'augmentation des incendies de forêt.
Elle a indiqué que les services des forêts ont intensifié les patrouilles ces jours-ci, selon le plan préparé pour protéger les forêts des incendies, et a ajouté que tous les agents sont postés sur les zones forestières qui témoignent d'une densité de couvert végétal ainsi que les zones où se situe la population, et ce afin d'intervenir rapidement en cas d'incendies.
Une loi dissuasive est en phase de préparation pour imposer des sanctions très sévères à toute personne responsable d'un quelconque incendie volontaire, a conclu la responsable des forêts de la wilaya de Blida.

T. Bouhamidi

EXACERBATIONS DES RELATIONS ALGÉRO-MAROCAINES

L'INÉVITABLE RUPTURE ?

Dans un ultime et court (7 lignes) communiqué, le Haut Conseil de Sécurité évoque, de manière nette, et à deux reprises, des «actes d'hostilité répétés et persistants» du Maroc et de «son allié sioniste» contre l'Algérie. Dernier de ses actes belliqueux, le soutien du binôme maroco-israélien au MAK sécessionniste. En conséquence, le Haut Conseil de Sécurité, réuni mercredi en session d'urgence autour du chef de l'Etat et ministre de la Défense en titre, a annoncé une révision déchirante des relations avec le Maroc.



Si rien n'a été précisé à ce sujet, on pourrait supposer toutefois que la rupture des relations diplomatiques avec le voisin, qui a redoublé d'agressivité et de malveillance depuis la conclusion de son alliance stratégique avec Israël, pourrait être à l'ordre du jour. Elle est en tout cas une solide probabilité. Mais on sait déjà que la frontière terrestre, fermée en 1994 et depuis cette date en militarisation accrue, fera l'objet d'une plus grande surveillance sécuritaire de la part de l'Algérie.

Et on imagine d'autre part, et assez aisément d'ailleurs, que les relations économiques, déjà presque au point mort, seraient réduites à leur plus simple expression. C'est-à-dire à la contrebande, dans des marges de plus en plus étroites, de matières de première nécessité en provenance d'Algérie où leurs prix sont soutenus par l'Etat et qui sont donc bon marché (produits alimentaires et carburants notamment).

Au cœur des relations économiques, qui n'ont cependant jamais été d'une importance vitale pour l'Algérie, il y le gazoduc Maghreb-Europe reliant les champs gaziers algériens à l'Espagne via le Maroc.

En revanche, pour ce dernier, il est d'un intérêt économique évident. En échange du droit de passage du gaz algérien (13,5 milliards de mètres cubes depuis 2005), le Maroc perçoit depuis 2011 une redevance annuelle d'un demi milliard de mètres cubes, soit environ la moitié de la consommation annuelle du royaume. Propriété de l'Espagne, il passera fin 2021 entre les mains du Makhzen, et le contrat de son exploitation expirera au mois d'octobre de l'année en cours. A cette date, le voisin de l'Ouest héritera d'un immense tas de tubes et de boulons, pour la simple raison que l'Algérie ne demandera pas le renouvellement du contrat. Mais aussi parce qu'elle a déjà crée à partir de son propre territoire une bretelle de 200 Km qui fait la connexion avec le Medgaz, l'autre gazoduc éminemment stratégique transportant le gaz algérien vers l'Espagne, à travers la Méditerranée à partir de Béni Saf, non loin de la frontière avec le Maroc. La jonction avec Medgaz, déjà opérationnelle depuis plusieurs mois, a totalement autonomisé le système de transport du gaz algérien vers l'Europe. En termes de souveraineté nationale, cela signifie que l'Algérie n'a plus besoin du Maroc pour vendre un seul centimètre cube de gaz à l'Espagne et à l'Europe.

On comprend d'autant mieux la nervosité du Makhzen et l'agitation de son appareil diplomatique et des medias meanstream que le Maroc devrait nécessairement trouver le moyen le plus avantageux pour remplacer la rente gazière qu'il touchait comme droit de passage.

De manière concrète, il devrait dénicher les quantités nécessaires pour approvisionner ses deux grandes centrales électriques construites dans la région orientale limitrophe de l'Algérie. Il pourrait donc acheter éventuellement du gaz algérien en seconde main sur le marché espagnol proche, ou en acquérir, à prix fort, sur le marché spot. Et par conséquent payer cher, très cher même, ce qu'il avait gratuitement auparavant et qui était bénéfique pour ses besoins en énergie bon marché et pour sa production d'électricité.

Aussi ne resterait-il plus au Makhzen que de continuer à vendre à son opinion publique la grande chimère du projet de gazoduc de transport du Nigeria vers l'Europe en passant par le Maroc, projet pharaonique et faramineux nécessitant un investissement d'au moins 25 milliards d'Euros pour acheminer juste trois milliards m3/an. De même que l'autre fiction de la mise en place d'un hub gazier à Tanger pour la liquéfaction de gaz américain ou de gaz en provenance des pétromonarchies du Golfe, habituées à mettre le royaume chérifien sous perfusion financière. Un Hub nécessitant des investissements très lourds que personne n'est prêt à consentir pour l'instant. Trop onéreux.

Le Makhzen est donc habitué à produire des bulles de gaz et des boules puantes. Depuis la reconnaissance par le président Donald Trump du fait accompli annexionniste marocain au Sahara occidental, et l'établissement de relations diplomatiques entre Rabat et Tel-Aviv, on a même observé qu'il avait la djellaba en poupe, de plus en plus gonflée à l'hélium de l'arrogance diplomatique et au fiel de l'agressivité médiatique.

Ultime illustration spectaculaire par l'annonce en juillet dernier par l'ambassadeur du Maroc à l'ONU, non sans morgue et outrecuidance, de la volonté du Palais royal de soutenir activement le MAK factieux dans son action pour la scission du pays.

Et on avait découvert, dans la foulée et grâce à un consortium de presse occidentale, que le Makhzen espionnait à grande échelle notre pays, avec l'aide technologique décisive d'Israël (affaire Pegasus).

Le roi Mohamed VI a ensuite fait mine de faire une offre de réconciliation à l'Algérie, dans une vaine tentative de faire oublier que sa diplomatie avait franchi une ligne rouge avec l'annonce ostentatoire de son appui au MAK séparatiste. Cet acte d'évidente duplicité est une expression paradoxale de l'état de guerre froide ou de paix armée actuel, résultat d'une longue tradition d'inimitié entre les deux frères ennemis. Quand ils n'ont pas vécu depuis l'Indépendance de l'Algérie (1962) des crises diplomatiques sévères, avec comme point d'orgue la rupture des relations diplomatiques en 1976 et 1994, à l'initiative du roi Hassan II, les deux voisins se sont affrontés militairement à la faveur de la Guerre des sables en 1963 et des deux confrontations d'Amgala en 1976.

Dans les relations entre les deux pays, marquées par la tension diplomatique permanente ou carrément par la confrontation militaire, les moments de paix franche et de coopération économique mutuellement fructueuse sont rares. Les deux pays n'auront connu en effet qu'une relative période d'embellie (1988-1994), caractérisée par le rétablissement des relations diplomatiques, la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et le découplage des rapports bilatéraux du dossier du Sahara occidental laissé aux bons soins des instances régionales et internationales.

Nadji Azzouz

CHANEGRIHA AUX ÉLÉMENTS DE L'ANP

Détermination à déjouer un vaste complot

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, jeudi dernier, que l'ANP était déterminée à déjouer le «vaste complot, presque parfait», ourdi contre le pays. Il a souligné que «les récents incendies de forêt qui ont ravagé plusieurs régions du pays ne constituent qu'un petit échantillon de ce vaste complot presque parfait». L'occasion d'appeler les éléments de l'Armée nationale populaire à davantage de vigilance et de prudence pour contrecarrer «tous les plans sordides qui se trament contre notre pays». Ce message intervient juste après une réunion du Haut-Conseil de sécurité (HCS), à l'issue duquel les autorités ont affirmé l'implication directe de deux mouvements terroristes, le MAK et Rachad, dans les derniers feux de forêt qui ont fait des dizaines de victimes civils et militaires et amené à l'abominable assassinat d'un volontaire venu de la wilaya de Aïn Defla. Pour le HCS, la main criminelle est établie dans ces incendies. Dans un message adressé aux éléments de l'ANP, à l'occasion de la célébration du double anniversaire commémorant les offensives du Nord-Constantinois et la tenue du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956), le général de corps d'armée a indiqué : «Nous n'avons eu de cesse de mettre en garde contre ce complot et avions réalisé, très tôt, ses motivations et ses proportions, c'est pourquoi nous sommes déterminés à le déjouer, peu importe les efforts et les sacrifices, avec le soutien de notre vaillant peuple». Il a ajouté que ce peuple s'est «illustré par les plus belles images de solidarité et de fraternité durant cette tragédie et n'a pas cédé aux discours empoisonnés». Le général de corps d'armée a mis en avant «sa détermination immuable à poursuivre, sous la direction du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, la marche du développement et de la modernisation de l'ANP et la promotion de ses capacités de défense pour mieux préserver la souveraineté, la fierté, la stabilité et le progrès de l'Algérie, en concrétisation des aspirations de notre peuple fidèle aux principes et aux valeurs de nos aïeux». A l'occasion du double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam, Saïd Chanegriha a adressé ses vœux «les meilleurs» à l'ensemble des officiers, sous-officiers, hommes de rang et personnels civils assimilés relevant de l'ANP. «A cette occasion, nous nous élevons tel un seul homme, avec beaucoup de fierté, pour honorer notre pays, l'Algérie et exalter les hauts faits de ce mois béni qui illuminent notre voie et font la fierté des générations montantes», a-t-il indiqué. M. Chanegriha a appelé à «faire de ce double anniversaire une halte pour se remémorer le fil des évènements de la glorieuse guerre de libération», soulignant que «nous sommes tous appelés à tirer les enseignements de l'héroïsme et des sacrifices consentis par nos aïeux de l'Armée de libération nationale (ALN), qui doivent être exaltés pour servir d'exemple afin de poursuivre les efforts avec abnégation et dévouement dans la lutte contre le terrorisme jusqu'à son éradication définitive de cette terre bénie, notamment en faisant preuve de dévouement et de discipline dans l'accomplissement des missions assignées au service de notre institution et de notre cher pays».

Mohamed Kouini

DISPOSITIFS MÉDICAUX LOCAUX DESTINÉS À L'EXPORTATION

Les conditions d'homologation fixée

LES CONDITIONS d'homologation des dispositifs médicaux fabriqués localement et destinés exclusivement à l'exportation ont été fixées par un nouvel arrêté ministériel publié au dernier Journal officiel (N 62). Il s'agit de l'arrêté du 23 juin 2021 fixant les modalités d'homologation des dispositifs médicaux fabriqués localement et destinés exclusivement à l'exportation. En vertu de cet arrêté, la demande d'homologation est déposée auprès de l'agence nationale des produits pharmaceutiques par le pharmacien directeur technique de l'établissement pharmaceutique de fabrication et/ou d'exploitation, conformément à la réglementation en vigueur. Elle doit stipuler clairement que le dispositif médical fabriqué localement, objet de la demande d'homologation, est destiné exclusivement à l'exportation. Par la suite, le dossier d'homologation fait l'objet d'un examen de recevabilité par les services de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, dans un délai n'excédant pas 8 jours. L'examen porte sur la vérification du positionnement et la classification du dispositif médical, objet de la demande d'homologation, de la complétude du dossier et de l'authenticité des documents le composant ainsi que l'acquittement des droits d'homologation y afférents.
Lorsque le dossier est jugé recevable, une évaluation technique est effectuée par les services compétents de l'agence nationale. Les éléments essentiels du dossier d'homologation et les rapports de l'évaluation technique sont soumis dans un délai de 60 jours, à compter de la date de recevabilité de la demande d'homologation par le directeur général de l'agence nationale des produits pharmaceutiques à la commission d'homologation des dispositifs médicaux, qui doit donner son avis conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. L'agence nationale des produits pharmaceutiques doit se prononcer, après avis de la commission d'homologation, dans un délai n'excédant pas 90 jours, à compter de la date de recevabilité du dossier d'homologation. Il est par ailleurs stipulé que la décision d'homologation ne peut être délivrée qu'aux établissements pharmaceutiques, dûment agréés. La conformité de la fabrication et du contrôle de qualité du dispositif médical homologué est sous la responsabilité de l'établissement pharmaceutique détenteur et /ou exploitant de la décision d'homologation. Cette décision doit indiquer que le dispositif médical homologué est un dispositif fabriqué localement destiné exclusivement à l'exportation. Elle est valable pour une durée de 5 ans, à compter de la date de sa signature et renouvelable sur demande de l'établissement pharmaceutique détenteur et/ou exploitant de la décision d'homologation. Durant la période de validité de la décision d'homologation, l'établissement pharmaceutique détenteur et/ou exploitant de la décision d'homologation est tenu de déclarer immédiatement à l'agence nationale des produits pharmaceutiques, toute modification. S'agissant du retrait de la décision d'homologation, l'agence nationale des produits pharmaceutiques peut, pour des raisons ayant trait à la sécurité sanitaire, à la performance et/ou à la qualité du dispositif médical homologué et exporté, procéder au retrait temporaire ou définitif de la décision, selon le même arrêté.

M. B.

RESTRICTIONS DE VOYAGE IMPOSÉES PAR LA COVID-19

L'Algérie sur la liste rouge de la France

Placés sur la liste rouge de la circulation en raison de la situation épidémiologique du pays, les voyageurs algériens non vaccinés désirant se rendre en France doivent désormais justifier d'un motif impérieux, présenter un test négatif et s'auto-isoler durant dix jours à leur arrivée en France. C'est ce qu'a rapporté l'arrêté du ministère français de la Solidarité et de la Santé.



Cette décision de placer l'Algérie dans la liste rouge, regroupant selon les autorités françaises les pays dans lesquels une circulation active du virus est observée avec une présence de variants préoccupants, entre en vigueur aujourd'hui, imposant aux voyageurs en provenance et à destination d'Algérie de nouvelles restrictions de voyage compliquant davantage les déplacements internationaux déjà très limités et difficiles depuis la propagation mondiale de la pandémie de la Covid-19.
Les nouvelles règles imposent aux voyageurs non vaccinés en provenance d'Algérie, qui maintient officiellement depuis mars 2020 ses frontières fermées, la déclaration d'un motif impérieux, devant être soutenue par un justificatif et un test PCR ou antigénique négatif effectué au moins 48 heures avant le voyage. Quant aux voyageurs vaccinés, seule la présentation d'une attestation justifiant la prise des deux doses d'un vaccin anti-Covid-19, suffit pour leur garantir l'accès en territoire français.
En outre, ces mesures s'appliquent notamment aux citoyens français non-vaccinés, qui ne pourront plus rejoindre l'Algérie sauf pour motif impérieux. Les Français se trouvant déjà en Algérie sont autorisés à rentrer en France à condition de présenter un test PCR négatif de moins de 48 heures avant leur vol, effectuer un test antigénique à leur arrivée à l'aéroport, et se soumettre à une quarantaine de dix jours contrôlée par les forces de sécurité.
Rappelant que l'Algérie, avant de passer dans la troisième catégorie de la classification du gouvernement français, était placée dans la liste orange de la circulation, regroupant des pays dans lesquels on observe une circulation active du virus dans des proportions maîtrisées, sans diffusion de variants préoccupants.
L'Algérie fait face depuis le début juillet à une troisième vague meurtrière du nouveau coronavirus, accentuée par la propagation massive du périlleux variant Delta. Cette situation a mis le système de santé algérien dans des conditions très difficiles et a engendré des dysfonctionnements dans la distribution de l'oxygène médical causant le décès de dizaines de malades.
Les autorités algériennes ont aussi imposé un confinement partiel de 20h00 à 6h00 et ont fermé tous les espaces publics tout en lançant une vaste campagne de vaccination. Or, selon les derniers chiffres officiels, la couverture vaccinale ne dépasse pas les 2% de la population.
Sur cette liste rouge figure également le voisin ouest de l'Algérie, le Maroc, qui fait face à une nouvelle flambée des cas de contamination, poussant les autorités du Makhzen à élargir les mesures du couvre-feu nocturne et restreindre certains déplacements.
Ces restrictions de voyage s'appliquent désormais sur trois pays du Maghreb, car les tunisiens sont dans la liste rouge depuis le 18 juillet dernier.
Signalant néanmoins qu'en plus de la France qui a fortement déconseillé à ces ressortissants de se rendre en Algérie, s'ajoute l'Allemagne qui a récemment classé l'Algérie comme zone à «haut risque» pour les voyages. Cette mesure est entrée en vigueur depuis le 8 du mois d'août courant.
Pour rappel, les autorités algériennes avaient annoncé fin juillet la levée de l'obligation pour les voyageurs de s'isoler à l'arrivée dans le pays. La présentation d'un test PCR négatif à l'embarquement vers l'Algérie reste obligatoire.

Mohamed Mecelti

SELON LYES MERABET

Au moins 302 médecins algériens sont morts de la Covid-19

C'EST une véritable saignée subie par le corps médical depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus en Algérie dont le mois de juillet 2021 a été le plus meurtrier des suites du variant Delta.
Au moins 302 médecins sur un total de 470 professionnels de la santé du secteur privé et public ont péri par le Coronavirus . C'est ce qu'a fait savoir ce vendredi 20 août 2021, Lyes Merabet, président de syndicat national les praticiens de le santé publique, dans une déclaration faite à la Radio locale Sétif.
Un total de 45 médecins a été décimé par le variant Delta au mois de juillet tandis que 23 autres sont morts depuis le début de mois d'aout, a indiqué le professeur Merabet précisant que le nombre de personnes exerçant dans le secteur de la santé infectées par le coronavirus Covid-19 s'élève à 30.000. Le 8 août sur les ondes de la chaîne 3 de la radio algérienne, Dr Lyes Merabet, a fait état de 266 médecins qui ont trouvé la mort depuis le début de la pandémie dont 85 décès durant cette troisième vague.
Lyes Merabet a estimé que la situation épidémiologique dans le pays s'améliore mais reste instable, notamment dans certains villes. "Par conséquent, nous avertissons beaucoup du danger de la complaisance et de l'éloignement des conditions de prévention, il est donc très possible de revenir au point zéro", a-t-il mis en garde.
Il a également souligné que les mesures urgentes prises, telles que le confinement, la mise en place de protocoles sanitaires et l'engagement des citoyens ont contribué à endiguer la troisième vague et à la baisse du nombre de cas de contamination au Covid-19.
Il a fait état d'un afflux important pour la vaccination, mais a déploré que l'élan a baissé durant les dix derniers jours, ce qui est regrettable. «Nous avons exigé du Ministre du Secteur la nécessité d'accélérer l'organisation d'une semaine portes ouvertes pour la vaccination avec la participation de tous les secteurs et dans toutes les wilayas, jusqu'à ce que nous atteignions 60% du taux de vaccination», a poursuivi le même responsable, soulignant la nécessité d'impliquer le secteur médical privé dans le processus de vaccination pour assurer une participation record des citoyens et faciliter le processus.
Nous apprécions grandement la décision de reporter l'entrée à l'école, car l'état de santé est totalement instable, et afin de donner la possibilité de vacciner les employés du corps éducatif.
Évoquant la rentrée scolaire, Lyes Merabet a indiqué que le protocole sanitaire «est le même que pour l'année précédente, en plus de la vaccination obligatoire pour tous».

H. B.

SELON UN BILAN DU MDN

473 HARRAGA INTERCEPTÉS EN 6 JOURS

Dans un bilan établi par le ministère de la défense nationale (MDN), 473 harraga qui tentaient de rejoindre les côtes espagnoles ou italiennes ont été interceptés en six jours par les garde-côtes, soit du 12 au 17 aout en cours. «Les gardes-côtes ont mis en échec, aux cotes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 473 individus à bord d'embarcation artisanales», a indiqué le MDN dans un communiqué publié mercredi.



Ces tentatives d'émigration clandestine avortée se sont passées au moment où l'Algérie connaissait son pic épidémiologique, lié au Covid-19, le plus élevé et des incendies ravageurs jamais connus auparavant. Le chiffre révélé par le MDN, réel et précis, indique sans tricherie aucune, le désarroi d'une jeunesse en panne d'emploi et en déséquilibre social. Nombreux sont ceux ayant rejoint la rive méditerranéenne, à savoir les iles de Lampedusa ou de la Sardaigne, en Italie, ou les terres espagnoles d'Almeria ou les iles Baléares, en Espagne ? Chaque jour, les familles de harraga, arrivés en Europe, reçoivent des courriers électroniques pour tranquilliser leurs familles alors qu'ils ne le sont pas. Et que dire des centaines de harraga disparus en mer et qu'on ne les retrouvera jamais ?

Récemment, au début du mois d'aout en cours, 144 harraga étaient arrivés en Espagne en l'espace vingt quatre heures, soit entre samedi 14 aout et dimanche 15. 65 autres harraga ont touché auparavant les terres italiennes de la Sardaigne et de Lampedusa jeudi 12 aout et vendredi 13.

«C'est un véritable débordement humain que l'Espagne est entrain d'enregistrer au quotidien», a affirmé Francisco José Clemente Martin, membre du Centre international d'identification des migrants disparus (CIPIMD) et membre de l'ONG Heroes Del Mar.

Parmi les 144 migrants algériens arrivés, en provenance de l'Algérie, plusieurs d'entre eux ont eu des difficultés de navigation avant d'être sauvé par les gardes cotes espagnoles, à Almeria. Selon les dernières informations fournies par Jose Clemente : «La Garde civile d'Almeria à sauvé ce soir une embarcation à la dérive avec 14 individus algériens à son bord».

Un sauvetage en plus. Mais que dirait-on des autres naufrages non secourus et des personnes mortes par la faute de l'aventure ?

A Annaba, 65 harraga à bords de cinq embarcations artisanales, non interceptés par les gardes-côtes, avaient pris le large mardi 10 aout, tandis que le mont de l'Edough et les vastes montagnes forestières d'El-Tarf brulaient. Ces harraga, âgés entre 14 et 60 ans, comptaient parmi eux, selon certains membres de leur famille, des étudiants, des chômeurs, et plusieurs personnes ayant terminées leurs études universitaires.

Aux dernières nouvelles, certains de ces harraga avaient envoyés des messages à leurs proches pour les informer de la réussite de leur traversée. Tout récemment, et pour rappel, 121 harraga de nationalité algérienne à bord de 7 embarcations artisanales sont arrivés, au début du mois d'aout, en Espagne, a fait savoir M. Clemente. Parmi ce groupe, seule une femme a été dénombrée.

Le membre de l'ONG Heroes De Mar avait signalé que les 121 harraga étaient en bonne santé après avoir été interceptés par la Guardia Civil espagnole aux iles Baléares au sud de l'Espagne. Encore, durant le mois de juillet dernier, 2217 harraga algériens ont débarqué sur les cotes espagnoles durant le mois de juillet dernier.

Selon Francisco Jose Clémente, membre du centre international d'identification des migrants disparus (Cipimd) et membre de l'ONG Heroes Del Mar, les 2217 harraga algériens avaient débarqué sur les cotes espagnoles entre le 1er et le 31 juillet 2021, en précisant que sur ce nombre global de harraga 1417 ont été interceptés par les gardes-côtes espagnoles, et les 800 autres ont réussi à entrer en Espagne sans être interceptés. Selon le membre bénévole de l'ONG, rien que pour le mois de juillet dernier, 120 embarcations maritimes sont arrivées clandestinement en Espagne, dont 80 à Almeria et 17 aux Baléares.

Le membre de l'ONG avait signalé un nombre élevé de femmes et d'enfants parmi les migrants clandestins algériens. Il révélera également que depuis le début de l'année 2021, 400 embarcations sont arrivées à Almeria.

Selon un rapport de la commission européenne publié en 2020, les harraga algériens n'empruntent plus la route marocaine pour atteindre l'Espagne. Toutes les traversées sont effectuées à partir des cotes algériennes. La majorité des migrants interceptés sont interrogés avant d'être soignés et placés dans des centres de rétention pour étranger. Après 48h ou 72h, ils seront relâchés avec décision d'expulsion.

Selon des médias espagnols, 90% des décisions d'expulsion ne seront jamais appliquées. En 2020, l'Espagne a été la première destination des harraga algériens avec 11.200 migrants algériens sur les 41.000 personnes enregistrées. Les autorités espagnoles craignent un afflux massif d'émigrants algériens pour 2021. Coté algérien, de janvier à juin dernier, 1712 harraga ont été interceptés par les gardes-côtes nationaux, soit prés de 290 personnes par mois. En 2020, 8184 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés par les gardes-côtes algériens.

Selon des observateurs mondiaux en matière d'émigration clandestine, il faudrait multiplier par 10 ou 20 pour déterminer le chiffre réel du nombre des émigrants ayant réussi la traversée.

Nabil Chaoui

TENTATIVE D'IMMIGRATION CLANDESTINE À BÉNI K'SILA

Arrestation d'un groupe de 16 personnes dont 7 passeurs

UNE NOUVELLE tentative d'immigration clandestine vers la rive Sud de la méditerranée (Espagne) a été avortée par les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa la semaine passée à Béni K'sila. «L'opération a abouti à l'arrestation de 16 personnes, dont une fille, au niveau de Béni K'sila la nuit du 14 mois en cours à 2h du matin», a indiqué la cellule de communication du groupement de la gendarmerie nationale de wilaya de Béjaïa. Parmi les individus figurent 07 passeurs de Béjaïa. Les candidats à l'immigration clandestine sont issus de de Dellys, Alger et Béjaïa. Ils sont âgés entre 21 et 55 ans. «Trois bateaux, deux moteurs de types Yamaha l'un d'une capacité de 150 chevaux et l'autre de 40 chevaux et un troisième de type simple, des téléphones mobiles, 03 véhicules touristiques, 05 bouées de sauvetage, une boussole, 10 Jerricans d'essence des sacs à dos et 2085 euros ont été récupérés à l'issue de l'opération», a souligné la même source.

Les prévenus ont été présentés mercredi dernier devant le procureur de la république près du tribunal de Sidi-Aïch. Le principal accusé a écopé de trois années de prison ferme assorties d'une amende de 30 000,0 DA et 06 autres ont été condamnés à un an de prison ferme avec une amende de 30 00, 00 DA, quatre membres du groupe ont été condamnés, entre autres, à payer une amende de 20 000,00DA et les cinq restants ont été relâchés.

N. Bensalem



IL A ÉTÉ TRANSFÉRÉ EN ALLEMAGNE ET EN ESPAGNE POUR TRAITER SON ÉLÉPHANTIASIS

Le jeune Amine Bouhali succombe à la maladie

AMINE BOUHALI qui était hospitalisé à Lapaz à Madrid pour subir pour le traitement d'un «syndrome malformatif atypique», n'a pu survivre à la chirurgie intensive et a rendu l'âme, jeudi matin, dans le même établissement hospitalier.

Ainsi, après plusieurs mois d'attente et d'espoir de voir Amine Bouhali retourner parmi les siens guéri, même avec une jambe amputée, le destin en a décidé autrement, au grand dam de sa famille, de ses proches et de ses amis.

«Amine Bouhali a été initialement transporté en Allemagne où il a séjourné 7 mois à l'hôpital Lympho-Clinique. Malgré plusieurs tentatives de traitement, sa maladie n'a pas pu être guérie. Il a par la suite été transféré à Madrid, en Espagne, pour une autre tentative de chirurgie. Malheureusement, l'état faible d'Amine ne lui a pas permis de résister à la chirurgie intensive», selon le docteur Stambouli de l'association MAHF (Maghreb American Health Fondation) .

En effet, hospitalisé la 1è fois à la Lympho-clinique pour une pathologie appelée maladie de Gorham, selon le diagnostic posé par l'équipe médicale allemande dirigée par le Dr Schingale qui avait indiqué qu'il s'agit d'»une lymphangiomatose ayant conduit à la destruction et à la résorption de la matrice osseuse au niveau du fémur et de la hanche avec un allongement de la jambe de plus de 30 cm».

Selon le docteur Stambouli de l'association MAHF, le bassin de Amine Bouhali avait complètement disparu, l'os est devenu pratiquement une partie molle, sa jambe était allongée de 30 cm par rapport à l'autre jambe, l'os est devenu comme du caramel.

Après plusieurs mois de traitement, l'équipe médicale allemande ayant déclaré ne pas pouvoir réaliser l'opération chirurgicale. Après quoi, une équipe médicale espagnole de l'hôpital Plaza a répondu à l'appel, mais en dépit de tous les efforts, elle n'est finalement pas parvenue à sauver Amine qui est décédé sur la table opératoire.

On se souvient que le patient avait été transporté de Médéa à l'aéroport d'Alger à bord d'un hélicoptère de la protection civile qui s'était posé sur la pelouse du stade du complexe olympique Imam Lyès de Médéa, puis dans un avion aménagé à l'aéroport Houari Boumediène pour un vol vers l'aéroport de Nuremberg en Allemagne.

Le défunt sera inhumé dans sa ville natale après achèvement des formalités relatives au rapatriement du corps et la disponibilité d'une liaison aérienne entre l'Espagne et l'Algérie, selon une déclaration via les réseaux sociaux d'un membre de la communauté algérienne présent à l'hôpital madrilène.

Nabil B.

L'OPPOSITION AUX TALIBANS DANS LE PANCHIR POURRA-T-ELLE TENIR ?

VINGT ANS après avoir été chassés du pouvoir, les talibans se sont emparés de Kaboul, le 15 août dernier, et contrôlent désormais la quasi-totalité de l'Afghanistan. Mais une seule région semble avoir résisté à cet assaut : la vallée du Panchir. C'est dans cette zone, difficile d'accès, que s'organise une résistance aux talibans. Où se situe-t-elle ? Pourquoi la résistance en a-t-elle fait son fief ? A-t-elle des chances d'aboutir ? 20 Minutes fait le point. Le Panchir est l'une des 34 vallées qui composent l'Afghanistan. Escarpée, montagneuse et très difficile d'accès, cette zone se situe à une centaine de kilomètres au nord-est de Kaboul, dans le massif de l'Hindou Kouch.
Considérée comme un bastion historique de la rébellion, cette vallée n'est jamais tombée aux mains des talibans pendant la guerre civile des années 1990, avant que ces derniers ne soient chassés du pouvoir par les Américains, ni une décennie plus tôt, durant l'occupation du pays par les Soviétiques.
« Lorsque les talibans ont pris Kaboul en 1996, le Panshir est l'une des rares régions qui a pu résister aux talibans. Dans la géographie politique afghane, c'est un endroit extrêmement important », a expliqué Gilles Dorronsoro, professeur de sciences politiques à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, spécialiste de l'Afghanistan et auteur en 2021 du livre Le gouvernement transnational de l'Afghanistan – Une si prévisible défaite, auprès de nos confrères de Franceinfo. Le père d'Ahmad Massoud, Ahmed Shah Massoud, surnommé le Lion du Panchir, avait été un héros de la résistance antisoviétique puis contre les talibans, avant d'être tué dans un attentat, deux jours avant les attaques du 11 septembre 2001. Si les talibans ont presque totalement pris le contrôle de l'Afghanistan, deux hommes se dressent encore sur leur chemin : Ahmad Massoud, le fils du célèbre commandant Ahmed Shah Massoud, assassiné en 2001 par Al-Qaïda, et l'ex-vice-président afghan, Amrullah Saleh, qui organisent la résistance depuis les terres du Panchir. En début de semaine, plusieurs images des deux hommes, semblant poser la première pierre de ce qui serait une rébellion contre le nouveau régime en place, ont été publiées sur les réseaux sociaux. Mardi, l'ancien vice-président, Amrullah Saleh, lui-même natif du Panchir, a promis qu'il ne se soumettrait en aucun cas aux talibans, allant même jusqu'à se déclarer président légitime. « Conformément à la Constitution afghane, en cas d'absence, de fuite, de démission ou de mort du président, le premier vice-président devient le président par intérim. Je suis actuellement dans mon pays et je suis le légitime président par intérim. J'en appelle à tous les leaders pour obtenir leur soutien et le consensus », a-t-il écrit mardi en anglais sur son compte Twitter.
Dans une tribune publiée dans la revue française La Règle du jeu, lundi, Ahmad Massoud a annoncé qu'il entendait résister aux talibans, affirmant vouloir faire « sien » le combat de son père, un héros de la résistance contre l'occupation soviétique, pour la liberté. R. I.

AFGHANISTAN

Les talibans rechercheraient les anciens opposants pour les arrêter

Selon un rapport de l'ONU, les belles promesses des talibans ne seraient que de la poudre aux yeux. Un document rédigé par un groupe d'experts d'évaluation des risques pour les Nations Unies assure que les insurgés ayant pris le pouvoir en Afghanistan dimanche ont intensifié leur recherche des personnes ayant travaillé avec les forces américaines et de l'Otan. Selon leur rapport, les talibans établissent des « listes prioritaires » d'individus qu'ils souhaitent arrêter.

Des actes qui vont totalement à l'encontre de ce qu'avait annoncé le mouvement fondamentaliste islamiste ce mardi, lors d'une conférence de presse à Kaboul. Leur porte-parole, Zabihullah Mujahid, avait en effet promis « une amnistie générale » pour tous et assuré que les Afghans ayant travaillé pour les Occidentaux ne seraient pas poursuivis. « Personne ne les chassera, personne ne leur demandera pourquoi ils ont travaillé ou traduit pour les Etats-Unis. (…) Je veux assurer à la communauté internationale que personne ne sera blessé », avait-il déclaré, assurant que les adversaires étaient « pardonnés ».
Un discours visant à rassurer la communauté internationale et les Afghans, mais malgré cela, des milliers d'habitants cherchent toujours à fuir le pays. Environ 7.000 personnes ont été évacuées d'Afghanistan par l'armée américaine depuis le 14 août, a indiqué jeudi un haut responsable du Pentagone. Au total, près de 12.000 personnes ont été évacuées depuis la fin juillet, a-t-il ajouté. Parmi eux, des citoyens américains, des membres de l'ambassade américaine, et des Afghans ayant travaillé pour les Etats-Unis, notamment en tant qu'interprètes pour l'armée américaine, demandant un visa d'immigration spéciale (SIV) par crainte des représailles des talibans.
Selon le rapport écrit par le Centre norvégien d'analyses globales, une organisation fournissant des rapports de renseignement aux agences onusiennes, les Afghans les plus à risque sont ceux qui possédaient des postes à responsabilité au sein des forces armées afghanes, de la police et des unités de renseignement.
Les talibans ont effectué des « visites ciblées porte-à-porte » chez les individus qu'ils veulent arrêter ainsi que chez les membres de leur famille, précise le rapport. Selon ce dernier, les insurgés filtrent les individus qui souhaitent accéder à l'aéroport de Kaboul, et ont mis en place des points de contrôle dans les plus grandes villes, y compris dans la capitale et à Jalalabad. « Ils ciblent les familles de ceux qui



refusent de se rendre, et poursuivent et punissent les familles "selon la charia" », a déclaré le directeur du Centre norvégien d'analyses globales, Christian Nellemann.
« Nous nous attendons à ce que les individus ayant travaillé pour les forces américaines et de l'Otan et leurs alliés, ainsi que les membres de leurs familles, soient menacés de torture et d'exécutions », a-t-il ajouté. « Cela mettra davantage en péril les services de renseignement occidentaux, leurs réseaux, leurs méthodes, et leur capacité à contrer à la fois les talibans, l'EI, et les autres menaces terroristes dans le futur », a également soutenu Christian Nellemann. Selon le rapport, les insurgés « recrutent rapidement » de nouveaux informateurs pour collaborer avec le régime taliban et étendent leurs listes de cibles en contactant des mosquées et des courtiers.
Face à l'afflux de candidats au départ qui se pressent à l'aéroport de Kaboul depuis la prise du pouvoir par les talibans, l'armée « est prête » à augmenter les rotations aériennes et a l'intention de « maximiser la capacité de chaque avion » pour évacuer le plus grand nombre de personnes, a expliqué le général Taylor. Selon ce haut-gradé, les avions militaires américains peuvent transporter entre 5.000 et 9.000 personnes chaque jour.
« Les entrées de l'aéroport de Kaboul sont sécurisées », a-t-il assuré, soulignant que les renforts de troupes acheminées pour assurer la sécurité des opérations « permettront d'ouvrir des entrées supplémentaires ». Les Etats-Unis prévoient d'évacuer en tout plus de 30.000 Américains et civils afghans **R. I.**

Une célèbre journaliste télé empêchée de travailler par les talibans

UNE PRÉSENTATRICE de télévision afghane a raconté qu'elle s'était vu interdire de travailler pour sa chaîne cette semaine, après la prise du pouvoir par les talibans dans son pays, et a appelé à l'aide dans une vidéo postée en ligne. « Ceux qui m'écoutent, si le monde m'entend, s'il vous plaît aidez-nous car nos vies sont en danger », a déclaré dans cette vidéo Shabnam Dawran, une journaliste bien connue, portant un voile et montrant sa carte d'entreprise.
Après avoir pris le pouvoir dimanche, au terme d'une campagne militaire expéditive de dix jours, les talibans ont affirmé qu'ils respecteraient les droits des femmes, qu'elles seraient autorisées à recevoir une éducation et à travailler, et que les médias seraient indépendants et libres. Un autre responsable taliban a même joint le geste à la parole en s'asseyant avec une femme journaliste pour une interview en face-à-face.
Mais Shabnam Dawran, qui travaille depuis six ans pour la télévision publique RTA, a affirmé qu'elle n'avait pas été autorisée à aller travailler cette semaine, contrairement à ses collègues masculins. « Je n'ai pas abandonné après le changement de système et je suis allée à mon bureau, mais malheureusement on ne m'a pas laissée entrer, même si j'ai montré ma carte de bureau », a-t-elle poursuivi dans la vidéo. « Les employés masculins avec des cartes de bureau ont été autorisés à entrer dans le bureau, mais on m'a dit que je ne pouvais pas continuer à exercer mes fonctions, car le système a changé », a-t-elle ajouté.
La communauté internationale et nombre d'Afghans restent extrêmement sceptiques devant les promesses des talibans. Les Afghans, en particulier les femmes et les minorités religieuses, gardent le souvenir du brutal régime fondamentaliste qu'ils avaient instauré lorsqu'ils étaient au pouvoir entre 1996 et 2001. Ils avaient alors imposé une version ultra-rigoriste de la loi islamique. Les femmes ne pouvaient ni travailler ni étudier, et voleurs et meurtriers encouraient de terribles châtiments.
Parmi celles et ceux qui ont partagé la vidéo figure Miraqa Popal, un rédacteur en chef à la chaîne d'information en continu afghane Tolo News. « Les talibans n'ont pas autorisé mon ancienne collègue (…) Shabnam Dawran à commencer à travailler aujourd'hui », a-t-il écrit mercredi dans un tweet partagé des milliers de fois. La veille, Miraqa Popal avait publié sur son compte Twitter une photo d'une présentatrice de Tolo News, avec la légende : « Nous avons repris nos retransmissions avec des présentatrices aujourd'hui ». **R. I.**

JOURNÉE DU MOUDJAHID

Semaine du film documentaire révolutionnaire

Le Centre national de la cinématographie et d'audiovisuel (CNCA) a annoncé lundi dans un communiqué l'organisation de la semaine du film documentaire révolutionnaire dans le cadre des projections virtuelles qui coïncident avec la journée nationale du Moudjahid.

Cinq films documentaires seront projetées lors de cette manifestation qui s'étale de lundi à vendredi à partir de 18H00, indique un communiqué sur la page Facebook du CNCA.
Le premier jour verra la projection du film documentaire "Histoire du drapeau algérien" du réalisateur Sid Ahmed Hellachi tandis que les organisateurs ont programmé le documentaire "L'Organisation spéciale" du réalisateur Chérif Bghoura pour le mardi.
Le programme prévoit également la projection des documentaires "Le négociateur algérien" du réalisateur Tayeb Touhami et "Le congrès de Soummam 20 août 1954" de



la réalisatrice Nawel Arfaoui.
Le jour de la clôture de cet évènement, vendredi, verra la projection du film "Les attaques du 20 août 1955 du réalisateur Ramram Adel.

APRÈS AVOIR FAIT EN 2019 UNE HALTE EN ALGÉRIE

Le festival de cinéma de Douarnenez pose ses valises en Grèce

DU 21 AU 28 AOÛT 2021, le festival de cinéma de Douarnenez en France fait son grand retour et pose ses valises en Grèce, deux ans après avoir quitté l'Algérie. Son directeur, Christian Ryo l'assure : cette édition 2021, à l'organisation quelque peu troublée par la crise sanitaire, n'aura rien à envier aux précédentes. Un total de 24 films et longs métrages avaient été diffusés lors de l'édition algérienne.
C'est ce samedi 21 août 2021, que sera donné le coup d'envoi de la 43e édition du festival de cinéma de Douarnenez, consacré cette année aux « peuples et luttes en Grèce. » Pendant une semaine, les amateurs de cinéma (mais pas seulement) vont pouvoir profiter des nombreux films, débats et rencontres centrés sur ce pays du sud-est de l'Europe, tristement au centre de l'actualité après deux semaines d'incendies. Une thématique centrale autour de laquelle graviteront les questions sociétales et environnementales que pose le festival de cinéma depuis plus de quarante ans, dont la plus représentative : comment habiter la Terre ?

LA GRÈCE, MAIS PAS SEULEMENT

Pour alimenter cette édition 2021, de nombreux films, dont un certain nombre d'avant-premières, vont venir décliner les différents contours d'un pays, entre crise économique et migratoire, évolutions sociétales et dynamiques solidaires. « On a par exemple Her Job qui parle de la précarité des femmes grecques face au travail. Ou Kaliarda de Paola Revenioti qui raconte comment ce langage inventé par les travailleurs et travailleuses du sexe grecs leur a permis de se protéger », détaille Christian Ryo, le directeur du festival.
En plus de cette programmation éclectique, le public pourra aller à la rencontre des nombreux invités qui honoreront cette 43e édition de leur présence et offriront des clés de compréhension sur la situation actuelle et passée. Ces débats et rencontres seront animés par le site web d'information « Le courrier des Balkans ». Le photographe Philippe Bazin ou la chercheuse en histoire contemporaine de la Grèce, Christina Alexopoulos De Girard, sont notamment au programme.
En parallèle, le festival de cinéma accentuera sa réflexion sur ses thématiques phares avec sa sélection de la « Grande Tribu », composée de « films et réalisateurs déjà invités et présentant des thématiques qui nous sont chères », poursuit Christian Ryo. « Des parcours intersectionnels permettront de nouer des ponts entre les films. On a par exemple le film Moria, par-delà l'enfer qui est un film breton et qui parle du camp de Lesbos. » Certains débats, ateliers et rencontres, parfois extérieurs au monde grec, viendront s'ajouter au reste des festivités.

LES NOUVEAUTÉS PRATIQUES

Exit la place Stalingrad pour un déménagement au parking du centre. Ce changement de lieu est censé permettre au festival de disposer d'une place plus grande pour encore plus d'activités et de rencontres. Le festival se déroulera aussi en partie « en dehors des murs » de Douarnenez (Finistère) puisqu'à Audierne (Finistère) le cinéma Le Goyen et le théâtre George-Madec accueilleront certaines projections, tandis que l'association Strollad La Obra en assureront d'autres à Pont-Croix (Finistère).
Pour ce qui est des réservations, elles ouvrent à partir de ce lundi 16 août. Christian Ryo précise qu'un certain quota de places sera disponible sur le site du festival, en amont de chaque séance. Enfin, le passe sanitaire sera bien exigé pour assister aux différentes représentations, tandis que l'Agence régionale de santé, en partenariat avec le festival de cinéma, permettre de se faire tester à l'entrée du site. De quoi vivre un festival « maintenu sous sa forme habituelle », d'après le directeur du festival.

ITALIE

Le directeur de la Chapelle Sansevero à Naples démissionne pour protester contre le pass sanitaire

ALORS que l'épidémie progresse à nouveau en Italie, Fabrizio Masucci, confie la direction des lieux ... à sa sœur. Depuis le 6 août dernier impossible de franchir les portes d'un musée sans présenter un pass sanitaire appelé Green Pass en Italie. Le document certifiant d'une vaccination contre le Covid-19, ou, à défaut, d'une guérison ou d'un test négatif, est exigé dans tous les lieux publics fermés. Les directeurs des grands musées transalpins ont immédiatement appliqué la mesure, en lançant parfois des campagnes de communication à destination de leurs visiteurs. Le musée étrusque de Rome ou égyptien de Turin affichent à leur entrée ou sur leur site internet des statues antiques tenant un téléphone portable mettant en évidence le désormais célèbre QR code. Au palais royal de Caserte près de Naples c'est le souverain François 1er des Deux-Siciles en uniforme vert qui a été mobilisé. Mais la cité napolitaine est également celle de la résistance à l'instauration du pass sanitaire. De nombreuses manifestations d'opposition à une mesure jugée « liberticide » ont eu lieu à travers tout le pays au début du mois d'août. Le Green Pass est ainsi dénoncé par Fabrizio Masucci, directeur de la chapelle Sansevero chef-d'œuvre du baroque napolitain qui abrite notamment le Christ voilé de Giuseppe Sanmartino.
Il a démissionné avec fracas de la tête de l'institution qu'il dirige depuis 11 ans en signe de protestation contre une mesure « excessive et injustifiée ». Il s'en est expliqué dans une lettre ouverte. Intitulée « Un pas de côté », elle commence par faire la liste de toutes les mesures de sécurité imposées par les autorités et respectées par le musée, de l'obligation du port du masque à la distance entre les visiteurs. Puisqu'elles ont été jugées suffisantes pour permettre la réouverture de la chapelle, « obliger à demander de présenter un green pass n'est pas la réponse à une situation épidémiologique mais est exclusivement un instrument pour obtenir le plus d'adhésions possibles à la campagne de vaccination ». Fabrizio Masucci se défend d'être un No Vax mais refuse que les musées soient « instrumentalisés à des fins qui les éloignent de leurs buts premiers. Cette instrumentalisation compromet au lieu de favoriser la cohésion sociale ce qui est contraire à l'une des missions les plus intrinsèques d'un musée. » Une démission symbolique puisque Fabrizio Masucci reste au conseil d'administration de la Chapelle Sansevero qui est dorénavant dirigée par sa propre sœur Maria Alessandra Masucci, qui s'est conformée aux mesures gouvernementales.
La situation sanitaire liée au Covid-19, jusqu'alors sous contrôle, se dégrade. Le 14 août dernier l'Italie enregistrait 7 200 nouvelles contagions avec 2 948 personnes hospitalisées dont 337 en services de réanimation. Le gouvernement envisage ainsi de refaire passer en « zone jaune » certaines régions telles que la Sicile ou la Sardaigne avec la réintroduction de mesures de restriction à commencer par l'obligation du port du masque en extérieur.

LA VIDÉO A RÉCOLTÉ PLUS DE 50 000 VUES EN 24 HEURES

Un chanteur kabyle rend un vibrant hommage à Djamel Bensmail

LE CHANTEUR kabyle Oulahlou diffuse une nouvelle chanson pour rendre hommage à Djamel Bensmaïl.
L'assassinat du jeune artiste trentenaire à Larbaâ Nath Irathen est une tragédie qui a touché tous les citoyens algériens. Plusieurs influenceurs, acteurs ou encore journalistes ont tenu à rendre un vibrant hommage à Djamel Bensmaïl. Parmi eux, le chanteur, auteur-compositeur et interprète, Oulahlou.
En effet, l'artiste kabyle a mis en ligne, ce dimanche, une nouvelle chanson. Un morceau par lequel il a voulu honorer la mémoire du regretté Djamel. Le chanteur a choisi d'interpréter ce morceau en langue arabe qu'il a intitulé « Dani dani ».
Cela, probablement dans le but de toucher un maximum de personnes. Ou simplement parce qu'elle était la langue maternelle de Djimy. La chanson, connait déjà un franc succès auprès des amateurs du chanteur.
En effet, « Dani dani » a récolté près de 50.000 vues en 24h. Ce qui rend ladite vidéo comme étant celle qui a eu le plus de vues en une journée sur la chaîne officielle d'Oulahlou.
Une plateforme toute nouvelle pour l'interprète kabyle qui a fait ses premiers pas sur YouTube, il y a à peine quatre (04) mois. Ce qui est très impressionnant pour une si petite chaîne d'un peu plus de 29.000 abonnés. Une autre preuve que l'affaire de Djamel Bensmaïl a été largement commentée sur la toile.

HOMMAGE

Ray Charles intronisé au Temple de la renommée de la musique country

CONNU pour ses succès de blues, de jazz et de R'n'B, Ray Charles a aussi marqué la musique country.
Le Temple de la renommée de la musique country des États-Unis a annoncé lundi son intention de célébrer la contribution du grand artiste en l'intronisant en 2022.
L'interprète de Hit the Road Jack a entre autres révélé le potentiel commercial de la musique country avec son album Modern Sounds in Country and Western Music, publié en 1962.
Le musicien avait alors interprété à sa façon plusieurs classiques de la musique country. L'album avait connu un succès commercial tant chez les auditoires blancs que noirs en mélangeant le country et le soul, notamment avec la chanson I Can't Stop Loving You.
Outre Ray Charles, le duo The Judds, composé de Naomi et Wynonna Judd, sera également intronisé. Les deux femmes ont formé le duo country le plus populaire des années 1980 aux États-Unis avec plus d'une douzaine de chansons qui ont atteint le sommet des palmarès, dont Mama et Love Can Build a Bridge.



ONU

Il faut des méthodes «globales et intégrées» pour lutter contre Daech

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a souligné, dans un nouveau rapport, la nécessité pour les Etats membres de l'organisation, d'adopter des méthodes "globales et intégrées" pour contrer la menace persistante du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) et lutter efficacement contre le financement du terrorisme international.



«L'évolution de Daech et des groupes qui lui sont affiliés, notamment l'expansion régionale en Afrique de l'Est et de l'Ouest et en Afrique centrale, a entraîné la poursuite d'actes violents en Afghanistan et renforcé la présence de ces entités en ligne, d'où la nécessité pour les Etats membres d'adopter des méthodes globales et intégrées de lutte antiterroriste", souligne M. Guterres dans son 13e rapport sur la menace que représente Daech pour la paix et la sécurité internationales.

Face à l'expansion mondiale de Daech, "il est indispensable de renforcer l'action de lutte antiterroriste aux niveaux national, régional et international, étant donné notamment que certains Etats dans ces régions ont des faiblesses comparables", écrit le SG de l'ONU dans son rapport qui sera présenté jeudi devant le Conseil de sécurité.

Le chef de l'ONU estime encore que l'""élaboration de technologies avancées visant à aider les Etats membres à identifier les combattants terroristes étrangers et d'autres personnes liées au terrorisme est encourageante, comme cela a été démontré à la deuxième Conférence de haut niveau de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme, durant laquelle un débat a été engagé sur l'effet des technologies porteuses de changement sur le terrorisme et la lutte antiterroriste". Et les Etats membres "devraient également mieux s'employer à identifier les combattantes terroristes étrangères et à mieux exploiter les renseignements recueillis dans les zones de conflit, mis à la disposition des responsables des forces de l'ordre par les voies de l'Organisation internationale de police criminelle", souligne-t-il dans le même contexte.

L'EXPANSION DE DAECH EN AFRIQUE EST ALARMANTE

L'expansion de Daech dans de nombreuses régions d'Afrique depuis le début de 2021 "est alarmante". Elle montre que les synergies entre le terrorisme, la précarité et les conflits se sont renforcées et fait ressortir la nécessité d'une réponse mondiale urgente pour aider les pays d'Afrique et les organisations régionales, note le rapport. Evoquant, par ailleurs, la question du financement de Daech, M. Guterres relève dans son rapport que "plusieurs Etats membres ont revu à la baisse leur évaluation des réserves financières dont dispose Daech en Irak et en Syrie, les estimations étant actuellement comprises entre 25 et 50 millions de dollars".

D'après un Etat m, la plupart de ces fonds se trouvent en Irak, ce qui rendait le réseau syrien du groupe partiellement tributaire du soutien financier de ses homologues en Irak. Quant aux salaires des combattants et les versements aux familles des combattants emprisonnés ou décédés ils constituent l'une des principales dépenses courantes de Daech, lequel puise également dans ses réserves pour obtenir la libération de ses combattants et des membres de leur famille des prisons et des camps de déplacés dans la région, selon le rapport.

De plus, le financement du terrorisme par le commerce illicite des ressources naturelles en Afrique "continue d'être une question prioritaire". A cet effet, le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ont aidé le Groupe anti-blanchiment de l'Afrique orientale et australe à appliquer son plan opérationnel régional de lutte contre le financement du terrorisme en organisant des ateliers et en participant à ses réunions, fait savoir M. Guterres.

"Le système des Nations Unies continuera d'accompagner les Etats membres dans l'action qu'ils mènent pour lutter contre le fléau de Daech, guidés par la Stratégie actualisée et les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur la question", indique le SG de l'ONU. secrétaire général.

R. I.

Adoption d'une résolution sur la protection des casques bleus

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a adopté mercredi à l'unanimité une résolution sur la protection des casques bleus.

La résolution 2589 exige des Etats membres de l'ONU qui accueillent ou ont accueilli des opérations de maintien de la paix des Nations Unies de prendre toutes les mesures appropriées pour traduire en justice les auteurs de meurtres et de tout acte de violence contre le personnel de l'ONU.

Elle demande instamment à toutes les parties à un conflit armé de respecter pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

De plus, elle requiert la collaboration des Etats hôtes avec les missions de maintien de la paix pour renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de la mission, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour enquêter sur ces actes, arrêter et en poursuivre les auteurs.

Au titre de cette résolution, le secrétaire général des Nations Unies doit inclure des mises à jour sur les progrès réalisés par les Etats membres à cet égard dans son exposé annuel au Conseil de sécurité sur la réforme du maintien de la paix.

En outre, le secrétaire général est tenu de créer une base de données en ligne complète sur les crimes commis contre les casques bleus, ainsi que des informations sur l'aide au renforcement des capacités offerte par l'ONU aux Etats membres et sur les progrès réalisés par ces derniers pour traduire en justice les auteurs de ces crimes. La résolution affirme la détermination du Conseil à renforcer le partenariat entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales afin de fournir aux Etats hôtes une aide au renforcement des capacités en matière de prévention, d'enquête et de poursuite des cas de meurtre ou d'atteinte au personnel des Nations Unies servant dans des opérations de maintien de la paix. Elle demande par ailleurs à chaque mission de maintien de la paix de désigner un point focal pour toutes les questions liées à la prévention, aux enquêtes et aux poursuites en cas de meurtre ou d'atteinte au personnel de maintien de la paix des Nations Unies.

R. I.

SAHARA OCCIDENTAL

Sultana Khaya victime d'une nouvelle agression à Boudjdour

LA MILITANTE sahraouie Sultana Khaya, assignée à résidence depuis plusieurs mois dans la ville occupée de Boudjdour, a été une nouvelle fois victime d'une agression physique perpétrée par les forces de sécurité marocaines, rapportent des médias.

Selon les mêmes sources, Sultana Khaya a été agressée physiquement par des membres de l'appareil sécuritaire marocain, alors que sa mère, Minatu Embeirik âgée de 84 ans, a subi des violences physiques et des injures raciales.

Assignée à résidence depuis le 19 novembre 2020, l'activiste sahraouie continue de subir un traitement inhumain et dégradant de la part de la police et des voyous recrutés par les autorités marocaines.

Le 10 août dernier, le sénateur républicain James Inhofe qui a défendu lors d'une intervention devant le Congrès américain, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a dénoncé les atteintes aux droits humains commises par le Maroc.

Il a cité le cas de Sultana Khaya qui affirme que "la répression imposée au peuple du Sahara occidental depuis 1975 durera encore jusqu'à la fin de l'occupation".

Dans une tribune publiée fin juillet sur CNN.com, la militante sahraouie a fait un terrible récit des sévices que la police marocaine lui a infligés, affirmant qu'elle a été battue et violée pour avoir revendiqué l'autodétermination du Sahara Occidental.

"En tant que fervent défenseur de l'autodétermination du Sahara occidental, j'ai longtemps été une cible pour le gouvernement marocain occupant. J'ai été battue, torturée et enlevée par la police marocaine, alors que je participais à des manifestations pacifiques", avait-t-elle écrit.

R. I.

CAN-2021

L'Algérie dans un groupe E équilibré et abordable

L'Algérie a hérité d'un groupe E équilibré et abordable, en présence notamment d'une vieille connaissance : la Côte d'Ivoire, à l'issue du tirage au sort de la Coupe d`Afrique des Nations CAN-2021 au Cameroun (9 janvier-6 février 2022), effectué mardi soir à Yaoundé.



Tête de série du groupe E, domicilié à Douala (235 km de la capitale Yaoundé), l'Algérie, tenante du titre, affrontera également la Sierra Leone et la Guinée équatoriale, présentées comme les deux outsiders de cette poule.
Considérée comme la meilleure équipe continentale du moment, l'Algérie, qui surfe sur une série en cours de 27 matchs sans défaite, ne devrait pas rencontrer de difficultés pour passer le cap du premier tour, au moment où les observateurs ont misé d'ores et déjà sur les "Verts" et les "Eléphants" ivoiriens pour se qualifier directement pour les 1/8es de finale.
Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez, entameront la défense de leur titre, décroché en 2019 en Egypte, le mardi 11 janvier face à la Sierra Leone (14h00), dont il s'agit de la première participation depuis 25 ans.
Les "Leone Stars", qui comptent deux participations auparavant (1994, 1996), retrouvent ainsi la plus grande messe du football continental après plus de deux décennies d'attente, grâce à leur succès le 14 juin dernier face au Bénin (1-0), en match disputé sur terrain neutre à Conakry (Guinée).
Les "Verts" enchaîneront ensuite en défiant le dimanche 16 janvier la Guinée équatoriale (20h00), qui retrouve elle aussi la Coupe d'Afrique, six ans après sa dernière apparition, à la CAN-2015, organisée à domicile (en remplacement du Maroc, ndlr). Cette année-là, le Nzalang Nacional avait déjoué tous les pronostics, en terminant au pied du podium (4e).
Les joueurs du sélectionneur Rodolfo Bodipo, ont terminé les qualifications à la deuxième du groupe J (9 pts), derrière la Tunisie. Il s'agit de la troisième participation pour la Guinée équatoriale (après celles de 2012 et 2015, ndlr), elle qui ambitionne de jouer le rôle de trouble-fête.

CÔTE D'IVOIRE - ALGÉRIE, COMME ON SE RETROUVE

Le choc du groupe E se jouera le jeudi 20 janvier entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire (17h00), dans une véritable affiche, qui devrait déterminer le leader de cette poule, au terme du premier tour de la compétition. Qualifiée facilement, en terminant en tête du groupe K (13 pts), devant l'Ethiopie, la Côte d'Ivoire sera de nouveau sur la route des Algériens, deux ans après leur dernière opposition en quarts de finale de la CAN-2019 en Egypte.
Au stade du Suez, les "Verts" avaient réussi à valider leur billet pour le dernier carré, en éliminant les Ivoiriens, au terme d'une insoutenable série des tirs au but (1-1, aux t.a.b : 4-3). En cas de qualification en tant que leader, l'Algérie affronterait en 1/8es de finale le deuxième du groupe D, composé du Nigeria, de l'Egypte, du Soudan, et de la Guinée-Bissau. Pour rappel, l'Algérie, dont il s'agit de la 19e participation à la CAN, s'est qualifiée pour la CAN-2021, en dominant le groupe H avec 14 points en six matchs devant le Zimbabwe (8 pts), également qualifié, la Zambie (7 pts) et le Botswana (4 pts). Le match d'ouverture de cette 33e édition, opposera le Cameroun, pays organisateur, au Burkina Faso, le dimanche 9 janvier au stade de Yaoundé (17h00, algériennes). La CAN-2021 se jouera pour la deuxième fois en présence de 24 nations, dont deux novices : les Comores et la Gambie, dont c'est la première qualification de leur histoire.
R .S.

Djamel Belmadi : «Nous devons être prêts et vigilants»

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a estimé que l'Algérie et la Côte d'Ivoire, seront les favoris du groupe E, à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun (9 janvier – 6 février 2022), tour en refusant de sous-estimer la Sierra Leone et la Guinée équatoriale, les deux autres pensionnaires de cette poule.
« C'est un groupe avec évidemment un grand d'Afrique, à savoir la Côte d'Ivoire. C'est une équipe très forte et qui n'est plus à présenter. On les a affrontés en quart de finale de la CAN 2019 et tout le monde a vu le match. Certes, l'Algérie et Côte d'Ivoire sont les favoris de ce groupe, devant la Sierra Leone et la Guinée équatoriale. Mais, il faut savoir qu'il n'y a plus de petites équipes en Afrique. Il y'a toujours une surprise.
«Nous devons être prêts et vigilants », a réagi le coach national, dans une déclaration accordée mardi soir à la chaîne de télévision nationale, à l'issue du tirage au sort de la phase finale, effectué au Palais des congrès à Yaoundé.
L'équipe nationale, entamera la défense de son titre, décroché en 2019 en Egypte, en affrontant la Sierra Leone, le mardi 11 janvier à Douala (14h00, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale et la Côte d'Ivoire, respectivement les dimanche 16 janvier (20h00) et jeudi 20 janvier (17h00), toujours au stade de Japoma à Douala.
« Dans les compétitions de très haut niveau, il est toujours très difficile d'enchaîner les titres. On a tous vu ce qui est arrivé à la France, championne du monde en titre, à l'Euro 2020 où elle a été éliminée en huitièmes de finale. Idem pour l'Allemagne qui a remporté la Coupe du monde 2014 avant de se faire sortir dès le premier tour du mondial 2018 en Russie. Mais nous allons tout mettre en œuvre pour espérer être à la hauteur de notre statut et continuer à apporter de la joie au peuple algérien », a-t-il ajouté.
D'ici là, Belmadi préfère se concentrer sur les deux premières sorties des « Verts », au 2e tour des éliminatoire (Gr.A) de la Coupe du monde 2022, dont le coup d'envoi sera donné en septembre prochain, avec deux matchs au programme : jeudi 2 septembre face à Djibouti à Blida, et mardi 7 septembre devant le Burkina Faso à Marrakech (Maroc).
« J'ai toujours dit que la priorité pour nous était le Mondial 2022 au Qatar. Je suis déjà dans la préparation des matchs de septembre face à Djibouti et au Burkina Faso. On reparlera de la CAN 2021 le moment voulu », a-t-il conclu.
R. S.

PATRICE BEAUMELLE SÉLECTIONNEUR DE LA CÔTE D'IVOIRE :

«Jouer l'Algérie reste fantastique»

LE SÉLECTIONNEUR français de l'équipe ivoirienne de football, Patrice Beaumelle, n'a pas tari d'éloges sur la sélection algérienne, l'un de ses adversaires dans le groupe E à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun (9 janvier - 6 février 2022).
"Dans notre poule, jouer l'Algérie reste fantastique. Si mes souvenirs sont bons, la Côte d'Ivoire avait perdu face à elle en quarts de finale lors de la dernière CAN en Egypte (1-1, aux t.a.b 4-3, ndlr), donc ça pourrait être une revanche. Mais le plus important est de faire trois bons matchs et de passer ce premier tour, après tout est permis", a indiqué le coach des "Eléphants", au site officiel de la Confédération africaine (CAF), à l'issue du tirage au sort effectué mardi soir à Yaoundé.
L'équipe nationale entamera la défense de son titre, décroché en 2019 en Egypte, en affrontant la Sierra Leone, le 11 janvier à Douala (14h00 algériennes), avant de croiser le fer avec la Guinée équatoriale et la Côte d'Ivoire, respectivement les 16 (20h00) et 20 janvier (17h00), toujours au stade Japoma de Douala. "Tout le monde a sa chance dans cette CAN. On a des matchs qui pourraient être des finales de Coupe d'Afrique. Il ne faut pas sous-estimer les équipes qui, selon la presse, sont de deuxième série. J'ai beaucoup de respect pour les différentes équipes", a-t-il ajouté. Si la Côte d'Ivoire reste une habituée de la CAN avec ses 25 participations, la Sierra Leone fait son retour en Coupe d'Afrique après 26 ans d'absence, alors que la Guinée équatoriale, qui honorera une troisième participation à la prestigieuse compétition, tentera de réitérer sa performance de 2015, à domicile, qui l'avait vue atteindre les demi-finales.

LIGUE 1

L'ESS bat la JSK à Tizi-Ouzou (3-1) et retarde le sacre du CRB

L'Entente de Sétif a ramené une belle victoire de son déplacement chez la JS Kabylie (3-1, mi-temps 0-0), en match disputé mercredi soir au stade du 1er-Novembre (Tizi-Ouzou), pour la clôture de la 36e journée de Ligue 1, retardant par la même occasion le sacre du CR Belouizdad, qui sans ce résultat aurait pu fêter dès lors son titre de champion d'Algérie pour la saison 2020-2021.



En effet, une défaite ou même un nul de l'Aigle noir chez la JSK aurait fait le bonheur du Chabab, car il aurait suffi à la célébration du huitième titre de son histoire. Mais le fait que l'ESS ait finalement réussi à l'emporter contre la JSK a tout remis en cause. Du moins, pour cette semaine, car le Chabab dispose toujours d'une confortable avance par rapport à l'ESS, et grâce à laquelle il pourrait fêter son titre dès la prochaine journée.
Les choses avaient pourtant commencé par donner l'impression du contraire, car malgré l'absence de plusieurs titulaires habituels, les Canaris ont tenu bon pendant toute la première mi-temps, regagnant même les vestiaires avec une cage inviolée. Mais déterminés à l'emporter, les Sétifiens ont réussi à trouver la faille juste après leur retour des vestiaires, grâce à Kendouci (50e), avant que le métronome Abdelmoumène Djabou ne double la mise à la 57e.
Un but qui cependant a eu pour effet de sonner la charge des Canaris, ayant réussi à réduire la marque par Nezla (66e), mais leur joie a été de courte durée, car les Sétifiens ont vite fait de tuer le match, en plantant une troisième banderille par l'intermédiaire de Bekrar (82e).
De son côté, l'USM Bel-Abbès l'a assez facilement emporté (2-0) contre l'Olympique de Médéa, grâce aux réalisations de Bendouma (13e) et Mouaki (23e). Mais malgré cette belle victoire, l'objectif d'assurer le maintien en Ligue 1 semble sérieusement compromis, surtout que la majorité des autres concurrents l'ont emporté.
En effet, mis à part l'AS Aïn M'lila (17e/41 pts) qui a perdu (1-0) chez l'US Biskra, tous les autres candidats au maintien se sont imposés au cours de cette 36e journée, à commencer par le WA Tlemcen et l'ASO Chlef, ex-aequo à la 15e place avec 42 points, qui l'ont emporté respectivement (2-0) contre la JS Saoura et (1-0) contre l'USM Alger.
De leur côté, les Husseindéens se sont hissés à la 13e place du classement général, qu'ils partagent avec l'US Biskra (ex-aequo avec 43 points) après leur victoire (3-2) dans le derby algérois contre le Paradou AC.
Pour sa part, le finaliste malheureux de la Coupe de la Ligue, le NC Magra, s'est plus ou moins retapé le moral en ramenant une assez belle victoire (0-2) de son déplacement chez la lanterne-rouge, la JSM Skikda, grâce notamment à Aïb (32e) et Belhamri (83e), alors que le CR Belouizdad, en solide leader, avait assez facilement dominé le Mouloudia d'Alger dans l'autre derby algérois (2-0).
Dans les autres matchs de cette 36e journée, le RC Relizane a dominé le CS Constantine (2-1), alors que le MC Oran est allé s'imposer (2-0) chez les Criquets du CA Bordj Bou Arréridj, grâce notamment aux réalisations de Freifer (30e) et Chaouti, qui avait transformé un pénalty à la (45e+3). Des matchs pratiquement sans enjeu, car si le RCR et le CSC ont déjà assuré leur maintien, le CABBA est déjà condamné au purgatoire, et depuis plusieurs semaines déjà. Les prochaines journées, outre le sacre du CR Belouizdad, confirmeront qui de l'USMBA, l'ASAM, le WAT et l'ASO Chlef accompagneront la JSMS et le CABBA en palier inférieur.

LIGA

Ce que le Real Madrid a déjà refusé pour Kylian Mbappé

Le Real Madrid ne rêve que de Kylian Mbappé. Et si vous en doutez, vous pouvez jeter un oeil aux joueurs que la Casa Blanca a refusé de recruter cet été pour garder une marge de manoeuvre pour l'attaquant français.
Un objectif, un seul. Kylian Mbappé fait rêver le Real Madrid depuis de longues années maintenant. Et la réciproque est vraie. Tout n'est devenu que patience depuis que l'attaquant français a choisi de rallier le PSG en 2017, avec l'objectif de s'y développer et d'y gagner la Ligue des Champions. La première partie du contrat a été réussie, la seconde pas encore.
Le Real Madrid, de son côté, est resté calme sur le marché des transferts, hormis le coup Eden Hazard, pas une franche réussite jusqu'à présent. Et il ne fera pas de folies d'ici le 31 août, pour deux raisons. La première est évidente, car économique en ces temps délicats pour tous les clubs de football. La deuxième concerne Mbappé puisqu'il s'agit de ne pas réduire les chances au cas où une fenêtre devait s'ouvrir d'ici la fermeture du mercato.
La Casa Blanca attend son heure et elle est prête à refuser de sacrés dossiers. Le plus récent concerne Cristiano Ronaldo, qui n'aurait réellement pas dit non à un retour. C'est bien le Real Madrid qui a refermé la porte. De même, le club merengue a bien été approché par le clan Lewandowski, qui rêve d'une pige en Espagne. Rebelote avec un refus de la part des Madrilènes.
Mais ce n'est pas tout. Le journal As nous apprend que le Real Madrid a été approché au sujet de deux joueurs français. En effet, Houssem Aouar (Olympique Lyonnais) et Aurélien Tchouaméni (AS Monaco) ont été proposés au club espagnol. Sans succès, car la ligne de conduite reste la même : Mbappé ou personne. Rappelons cependant que David Alaba a signé, libre, en provenance du Bayern Munich, et que le Real affûte ses armes pour Erling Haaland l'été prochain au cas où Mbappé venait à lui échapper.

PREMIER LEAGUE

La Premier League regorge d'internationaux sur le départ !

SI LES PRINCIPAUX clubs anglais se sont montrés relativement calmes jusqu'à présent, ils ont aussi besoin de dégraisser leur effectif. Et il y a du beau linge qui attend de trouver une porte de sortie d'ici le 31 août... Bien sûr, il y a Manchester City qui est prêt à briser deux fois d'affilée le record du plus gros transfert de l'histoire du championnat anglais, avec Jack Grealish d'abord, en attendant peut-être Harry Kane. Il y a aussi Chelsea, qui a payé à prix d'or le retour de Romelu Lukaku, et Manchester United qui a enfin obtenu la signature de Jadon Sancho (puis celle de Raphaël Varane). Mais le marché global reste encore plutôt calme de l'autre côté de la Manche, avant le rush final toujours exaltant. Il va aussi falloir s'intéresser à ce qui se passe du côté des départs, tant on trouve d'internationaux d'envergure en attente de nouveaux challenges. Poussés vers la sortie ou barrés par une forte concurrence, ils sont nombreux à être sur le marché. On pense notamment aux habituels seconds couteaux de Liverpool, Xherdan Shaqiri, sur lequel l'OL a des vues, ou encore l'ancien Lillois et international belge Divock Origi. Du côté de Chelsea, c'est le Français Kurt Zouma qui pourrait changer d'air, afin de récupérer un poste de titulaire dans un autre club anglais (West Ham serait à l'affût). Ross Barkley, revenu d'un prêt à Aston Villa, cherche aussi un nouveau point de chute. De bonnes affaires se trouvent aussi du côté d'Arsenal, avec le Brésilien Willian, qui a déçu la saison passée et qui n'est pas considéré comme un titulaire, ou encore Hector Bellerin, qui a perdu du poids dans le vestiaire des Gunners et ne dirait pas non à un départ.
À Tottenham, c'est un autre Français qui est concerné par une réduction drastique de temps de jeu. Il s'agit de Tanguy Ndombélé, dont le nouvel entraîneur des Spurs Nuno Espirito Santo ne paraît pas fan. Mais il faudra sortir le chéquier pour le recruter... D'autres noms prestigieux sont disponibles sur le marché anglais. On pense à James Rodriguez, qui veut partir d'Everton depuis le départ de Carlo Ancelotti. Ou de manière plus surprenante, à Bernardo Silva, homme important du dispositif de Pep Guardiola en 2019-2020 qui semble être désormais barré par Jack Grealish, recrue phare de l'été à chez les Citizens. Alors, qui saura bondir sur ces internationaux en quête de rebond ?

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:18	12:32	16:15	19:13	20:41
CONSTANTINE	04:24	12:37	16:19	19:21	20:44
ALGER	04:37	12:51	16:35	19:35	20:59
OUARGLA	04:41	12:42	16:20	19:18	20:38
CHLEF	04:45	12:58	16:40	19:40	21:04
MOSTAGANEM	04:51	13:03	16:45	19:44	21:09
ORAN	04:55	13:06	16:48	19:47	21:11

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7070 — SAMEDI 21 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	33°	22°
Oran	31°	22°
Constantine	36°	20°
Ouargla	45°	27°

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

DÉBUT DES COURS LE 3 OCTOBRE

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé que les cours, au titre de l'année universitaire 2021-2022, débuteront le 3 octobre prochain pour tous les cycles de formation.



Dans un communiqué rendu public, le ministre de l'Enseignement supérieur a fait savoir que les enseignants et les employés feront leur rentrée le 4 septembre alors que la finalisation des inscriptions définitives en ligne pour les nouveaux bacheliers s'effectuera du 4 au 9 septembre.

Pour rappel, les examens de rattrapage, les soutenances et les délibérations mais aussi les réinscriptions pour les anciens étudiants (2e et 3e années de licence, 2e année de master, écoles supérieures, sciences médicales, instituts des sciences et techniques appliquées, doctorat) ainsi que le traitement des candidatures à la 1re année de formation du deuxième cycle (master) n'ont pas eu lieu en juillet dernier en raison de la troisième vague virulente du coronavirus. De ce fait, ils se dérouleront durant le mois prochain, soit du 4 au 30 septembre 2021. Quant aux inscriptions définitives des nouveaux bacheliers (détenteurs du bac 2021), elles auront lieu, selon le communiqué du ministère, du 4 au 9 septembre.

Le concours d'inscription au deuxième cycle de formation au niveau des écoles supérieures sera organisé, pour sa part, le 21 septembre, tandis que le lancement des cours au titre de l'année universitaire 2021-2022, tous cycles confondus, y compris les première, deuxième et troisième années en sciences médicales, est prévu pour le 3 octobre. Le ministère a indiqué que ces dates seront validées dans le cadre du protocole-cadre dédié au déroulement de l'année universitaire 2021-2022, lequel sera communiqué aux établissements universitaires.

Le premier responsable du secteur de l'enseignement supérieur a décidé d'effectuer des réformes pour pallier les insuffisances relevées et assurer le succès de l'année universitaire 2021-2022. Abdelbaki Benziane a récemment annoncé une batterie de mesures pour «mieux s'adapter à la conjoncture actuelle marquée par la crise sanitaire».

Il s'agit, entre autres, de la mise en œuvre d'un plan d'action multiple, dont la révision de la carte des formations universitaires, le renforcement du processus de modernisation sectoriel et l'amélioration de la vie estudiantine. Le ministre a insisté sur le renforcement du modèle d'enseignement à distance après son succès au cours de l'année académique 2020-2021. M. Benziane a, dans ce sens, fait savoir que le secteur se dote d'une plate-forme numérique d'enseignement à distance.

D'autres opérations sont programmées à moyen et long terme. Le ministre n'a pas omis de signaler l'entrée en service du projet du pôle technologique de Sidi Abdallah, à travers le lancement des deux Ecoles nationales supérieures des mathématiques et de l'intelligence artificielle.

M. Benziane a, par ailleurs, souligné que certaines résidences universitaires ont été fermées en vue d'une restauration complète.

Lynda Louifi

La chronique de Qahwet Lâarich

Par Nadji Azzouz

Alger est amazighe



MAIS DE QUOI Alger est-elle finalement le nom, le surnom et le lieu, se demanderait-on en paraphrasant la célèbre interrogation du philosophe marxiste Alain Badiou au sujet de la personnalité d'un président de la Vème République française ?

Alger, El Djazaïr, Lezzayer Tamanayt, El Bahdja, La Blanche, El Mahroussa, Ikosim, Icosium, Aldjère, Djazaïr Béni Mezghenna, Djézèyère, entre autres variantes patronymiques, est linguistiquement une femme. Elle est tous ces noms à la fois : une succession de flexions et de désinences qui font la ville d'aujourd'hui. Une dame sans âge, dont le nom, le prénom et le surnom, mais qu'importe la patronymie, déroulent l'addition de ses longs cycles historiques.

Alger, c'est aussi l'île d'oiseaux impurs, ressuscitée par son fils Bologhine Ibn Ziri, le Sanhadji qui la nomma Dzaïr Béni Mezghenna, les Ath Mezghan, berbères de pure souche et de grande lignée. Ziri, Ziride, Dzayer, Dziri et Iziriyen, autant de déclinaisons qui désignent Alger, les Algérois et leurs racines berbères. Ainsi est constitué un nom singulier mais si pluriel par ses divers limons toponymiques qui l'ont fertilisé à travers les siècles. Alger ou Aldjère, déformation catalane d'El Djir et de Bled El Djir, la ville de la chaux.

La légende merveilleuse dit que c'est à sa couleur que la capitale doit son autre nom d'Alger la Blanche. Puis Kheireddine Barberousse, le corsaire méditerranéen, qui ne voulait pas que sa ville conquise soit une simple succession de bosses, tertres, monticules, pentes et collines, lui donna alors son prolongement marin, avec le port et la jetée de l'amirauté. Le marin aux nefs furtives fixa ainsi le destin urbain et la continuité historique de la ville.

Mais au-delà des différentes origines sémantiques du nom générique de la ville, Alger, c'est surtout des noms et des lieux, pour paraphraser un autre producteur de sens philosophique, le sociologue et historien algérien Mustapha Lacheraf. Notre capitale, c'est donc, derrière son célèbre substrat patronymique, une série de noms de lieux dont l'origine berbère n'est pas assez connue. Si Mezghenna dérive du mot berbère altéré «imazighen» (hommes libres), Télemly, un de ses quartiers les plus huppés, à titre de premier exemple, est un mot amazigh composé de «tala», la fontaine, la source, et de «oumlil», l'argile ou la chaux. Ce qui donne la fontaine de l'argile ou de la chaux, substances suggérant la couleur d'Alger la Blanche. Plus bas, vers le port, en contrebas de la Grande-Poste, la rampe Tafourah est un autre lieu à consonance berbère. Il est dit qu'il vient de la racine «Ifri», signifiant cache, grotte ou caverne. Plus haut encore, sur les hauteurs de l'Hôtel Aurassi, le quartier des Tagarins qui surplombe la merveilleuse baie d'Alger. Là encore, le nom provient du mot amazigh «tigrine», renvoyant à la pente douce plantée de blé face à l'immensité méditerranéenne.

A la proche périphérie de la capitale foncièrement berbère de l'Algérie, Ben-Aknoun.

Cette commune verdoyante était avant son nom actuel, Ben Sahoun, terre des Sahnoun comme elle fut aussi celle des Aknoun. Mais avant de porter ces deux noms à résonnance arabe, elle fut «Tizi Ouzebboudj», c'est-à-dire le nom berbère de col de l'olivier sauvage. A l'autre bout de la ville, à l'Est, El Harrach. Nom arabisé puis francisé du mot amazigh «ahrich», qui veut dire secteur, domaine, terre à proximité. Et à la banlieue sud de la ville, Tixeraïne, dans la localité au nom arabe de Birkhadem.

Appellation provenant du tamazight «tighesret» signifiant la pierre plate servant de planche à laver ou carrément le lavoir. A l'Ouest, sur les hauteurs du littoral, précisément sur le versant nord du mont Bouzaréah, à un jet de pierre de la célèbre église de Notre-Dame d'Afrique, Zghara. Patronyme évoquant la vallée avant la mer. Quelques kilomètres après sur le même littoral Ouest, Aïn Benian. Aïn, la source en arabe accolée à «bénian», qui ne renvoie pas toutefois à construction en arabe mais au tamazight «anou», pluriel «unan», dont le sens désigne le puits, la source d'eau.

D'autres noms, tels Zéralda à l'Ouest, Réghaïa et Oued Smar à l'Est sont d'autres signes de la toponymie qui attestent également qu'Alger est amazighe à la racine. Zéralda, appelée aussi «Zredla», a pour origine «Zghadla» qui lui-même découle de «azghal da», signifiant chaleur-ici et là et suggérant le lieu chaud par excellence, ce qu'est d'ailleurs la l'algéroise Zéralda malgré la proximité de la mer. Réghaïa, quant à elle, provient du tamazight «ergha», qui veut dire être brûlé et qui, déformé, arabisé puis francisé, est devenu Réghaïa, l'endroit chaud et marécageux. Tandis que Oued Smar, affluent principal de Oued El Harrach, évoque «assemmar», c'est-à-dire le jonc, cette plante qui s'épanouit dans les endroits humides.

Où l'on voit donc, à travers ces quelques exemples choisis, qu'Alger est une ville parlant l'arabe, le français et le kabyle, mais dont les racines profondes jurent que son ADN est amazigh. Et que le nom qui lui convient le mieux serait finalement Mezghenna, qui veut dire notre ville amazighe.